

## OUESSANT - MEZ NOTARIOU AU 1<sup>er</sup> ÂGE NOUVELLES PERSPECTIVES

Jean-Paul LE BIHAN (CRAF)  
Jean-François VILLARD (CRAF-INRAP)

### En 2001

Lorsque les structures du Premier âge du Fer du site de Mez-Notariou furent publiées il fut possible de proposer une histoire du cœur habité village de son architecture et de son organisation spatiale. Cette histoire incluait un ensemble du Premier âge du Fer inclus entre 750 et 450 avant J.-C.

Une organisation stricte de l'espace se traduisait par l'aménagement d'îlots de trois bâtiments séparés par d'étroites ruelles.

Les trois premières étapes de construction incluaient des bâtiments à trois rangs de quatre puis trois poteaux porteurs de charpente fondés d'abord dans des tranchées parallèles puis dans de très gros trous de poteaux.

Plus tard, un relâchement de la rigueur du plan se manifesta. Apparurent des bâtiments, toujours à plusieurs nefs, mais incluant des poteaux dans les parois extérieures. Leur nombre était tel qu'une succession d'au moins deux périodes de construction fut envisagée, portant à cinq les étapes de reconstruction progressive du village.

Une question demeurait en suspens : les édifices de ce type différents, pouvant déborder du cœur initial de l'habitat, étaient-ils contemporains de ce dernier (fonction différente pour des édifices périphériques) ou appartenaient-ils tous à des phases plus récentes.

Les céramiques, certes nombreuses (plus de 100 000 tessons) ne permettaient pas de résoudre ces questions et d'aller au-delà en ce qui concerne l'interprétation générale.

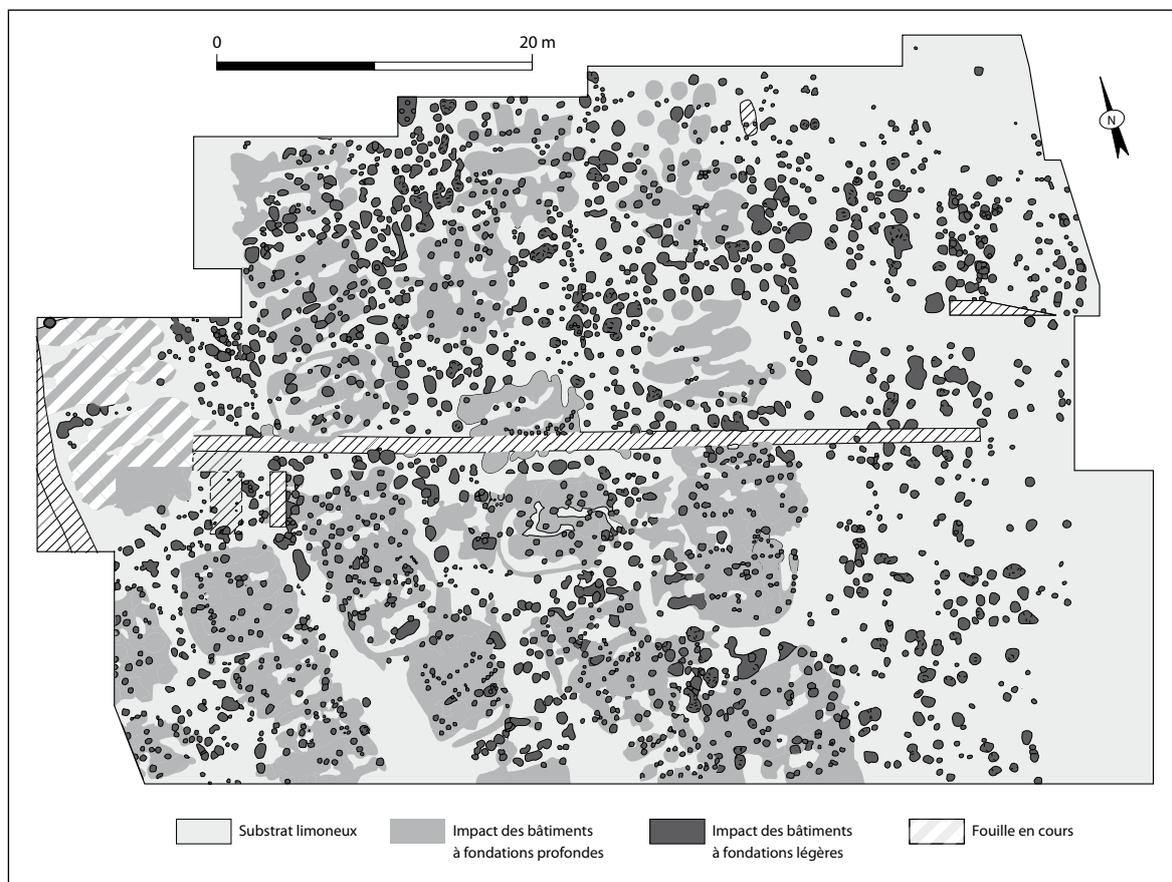


Fig. 1: Ouessant, Mez-Notariou : superposition des établissements à bâtiments à fondations profondes (phases I à III) et des établissements à fondations légères (phases IV et VI)

### Les fouilles récentes

- Les fouilles récentes ont complété le plan de ce village avec la mise en évidence
  - d'une zone périphérique d'activités à caractères rituels à l'ouest
  - d'une zone d'activité artisanale au nord

Ces nouveaux vestiges donnent donc un visage plus complet de cet important village qui comptait plusieurs centaines d'habitants

- Cela permet de relire l'histoire de l'ensemble du village

Les zones périphériques fouillées livrent :

- au nord de la zone d'habitat, mais assez nettement dissocié, un espace qui semble bien réservé à l'artisanat (métallurgie, lignite et textile) livre du mobilier de fin du Premier âge du Fer et de contact avec le Second âge du Fer

- en bordure périphérique orientale de l'habitat, une zone de construction exclusive de bâtiments du quatrième type livre du mobilier très tardif réparti sur au moins trois étapes de construction successive

- En ce qui concerne le mobilier, les ensembles homogènes de ces zones récemment fouillées incluent aussi des perles d'ambre. C'est la première fois que nous pouvons dater avec précision de tels artefacts sur le site.

### Conclusion

L'immense majorité des bâtiments à armature sur petits trous de poteaux relève des dernières phases. Une rupture, rapide et profonde se manifeste par :

- une modification de l'architecture,
- l'abandon d'une rigueur absolue du plan,
- l'expansion (au moins le double) du cœur de l'habitat,
- Sans doute une explosion démographique (vers les 400 – 500 habitants ?).

Cette rupture se traduit aussi par une évolution du mobilier. Ce dernier est en cours d'étude et sera présenté dans le tome 3 de la collection *Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe*.

Plusieurs lots homogènes de céramiques ont été mis au jour (zone rituelle, zone artisanale, périphérie de l'habitat). La fouille actuelle vise à identifier des lots ou ensembles des phases anciennes.

Il semble que la modification profonde intervienne vers le VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Ce changement peut s'inscrire dans plusieurs axes de réflexion.

- Les trois premières phases (et peut-être les deux tumulus identifiés) prolongent une culture proche du Bronze final III (les modèles continentaux de ce type de village sont toujours antérieurs au Premier âge du Fer).

- Les nouvelles phases annoncent une société du Second âge du Fer.

Pour la compréhension et l'étude de l'évolution Bronze - Fer il s'agit donc là d'un cas particulièrement intéressant de succession sans rupture qui pose la question de manière assez pertinente, voire provocante dans la mesure où l'identification d'un Premier âge du Fer devient alors difficile.

Comme toujours, à Ouessant, il faudra intégrer ces changements dans une perspective ouest européenne plus large, ne serait-ce qu'à cause du développement des échanges nord-sud qui semblent se développer et, peut-être, se diversifier.

## UN ENSEMBLE FUNÉRAIRE DU III<sup>e</sup> SIÈCLE SUR LA ZAC DE LAUWIN-PLANQUE (NORD)

E. LEROY-LANGELIN\* – A. SERGENT\*\*

À 5 km au nord-ouest de Douai, les opérations sur la ZAC de Lauwin-Planque (110 ha) ont démarré en 2007. Les cinq diagnostics réalisés ont donné lieu à 28 ha de prescriptions de fouilles, qui sont presque terminées puisqu'il ne reste qu'un ensemble de 5 ha à effectuer. Les occupations sont multiples et couvrent une chronologie discontinue depuis le Néolithique final jusqu'au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

La zone qui concerne la nécropole de l'Âge du fer a été fouillée à l'automne 2010. Elle s'inscrit dans un secteur de 6 ha qui abrite presque exclusivement des vestiges du deuxième Âge du fer. L'étude n'est pas commencée, cependant les observations de la fouille montrent que plusieurs enclos participent à une évolution de l'occupation et peut-être aussi à une organisation de l'espace en secteurs spécifiques. Un découpage parcellaire se met en place également durant la période comme l'indiquent les recoupements stratigraphiques.

Les vestiges du secteur funéraire apparaissent dans une épaisse couche de colluvions qui ont rendu la lisibilité du terrain difficile. La première tombe, découverte et partiellement détruite lors du décapage nous a incité à être vigilant par la suite. Cependant la majorité des structures sont conservées sur une faible profondeur, elles ont subi une forte érosion. Par ailleurs, l'acidité des limons de notre région a probablement détruit une grande partie des ossements.

La nécropole se concentre autour d'un enclos rectangulaire de 8,80 m sur 4,20 m, orienté NO-SE. Une entrée large de 0,90 m est présente au sud-est, sur le petit côté. Aucun vestige n'est localisé à l'intérieur de cet espace. Les fosses sont aménagées à l'extérieur, à proximité du fossé (jusqu'à 7,50 m). Une inhumation se trouve à l'écart, à environ 30 m au nord-ouest de l'enclos.

Deux fosses rectangulaires (env 1,30 m x 0,50 m) sont interprétées comme des tombes à inhumation malgré l'absence d'ossements. La première, arasée contient le fond d'une jatte. Quelques dents d'enfants et la morphologie de la tombe étayent cette hypothèse. La seconde a révélé la présence de trois vases sans doute placés autour de la tête et d'une fibule localisée au centre de la tombe. La fibule mesure 70 mm de long. Il s'agit d'un exemplaire de type filiforme du schéma La Tène II, avec pied attaché sur l'arc. Le pied est peut-être orné d'une perle. Cette fibule est attribuable au milieu du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., c'est-à-dire au début de La Tène moyenne. Le dépôt de céramique est constitué d'un gobelet à décor d'impressions, d'une écuelle et d'un bol à décor incisé (figure 1).

Trois fosses ovales correspondent à des tombes à crémation. Les dimensions montrent une longueur d'environ 1 m pour une largeur de 0,70 m. La profondeur conservée (de 0,05 à 0,30 m) a laissé apparaître une partie ou l'ensemble de l'amas osseux, toujours associé à de la céramique.

Quatre autres fosses ovales, de morphologie identique, n'ont pas révélé d'ossement. Cependant, des vases sont présents dans chacune d'entre elles. Deux hypothèses sont proposées : soit il s'agit de tombes à crémation où l'amas osseux a disparu à cause de l'érosion, soit il s'agit de cénotaphes.

Dans cet espace funéraire, les rites de l'inhumation et de la crémation se côtoient. Il semble que l'inhumation soit réservée aux enfants, ce qui sera à confirmer avec l'étude anthropologique

\* Communauté d'Agglomération du Douaisis, Direction de l'Archéologie Préventive – UMR 8164 CNRS Halma-Ipel Lille III

\*\* Communauté d'Agglomération du Douaisis, Direction de l'Archéologie Préventive

des amas osseux. Le mobilier céramique retrouvé correspond principalement à de la vaisselle de consommation (pot, gobelet, écuelle) et parfois à de la vaisselle de présentation (plat), et s'intègre bien dans le corpus céramique du III<sup>e</sup> s av J.-C. du Nord-Pas-de-Calais. L'enclos fossoyé appartient probablement à cet ensemble funéraire, son utilisation pourrait être rituelle. Ces vestiges (l'enclos et les neuf fosses) constitueraient une petite nécropole « communautaire » d'une surface de 200 m<sup>2</sup> qui pourrait être en relation avec l'habitat découvert à proximité.

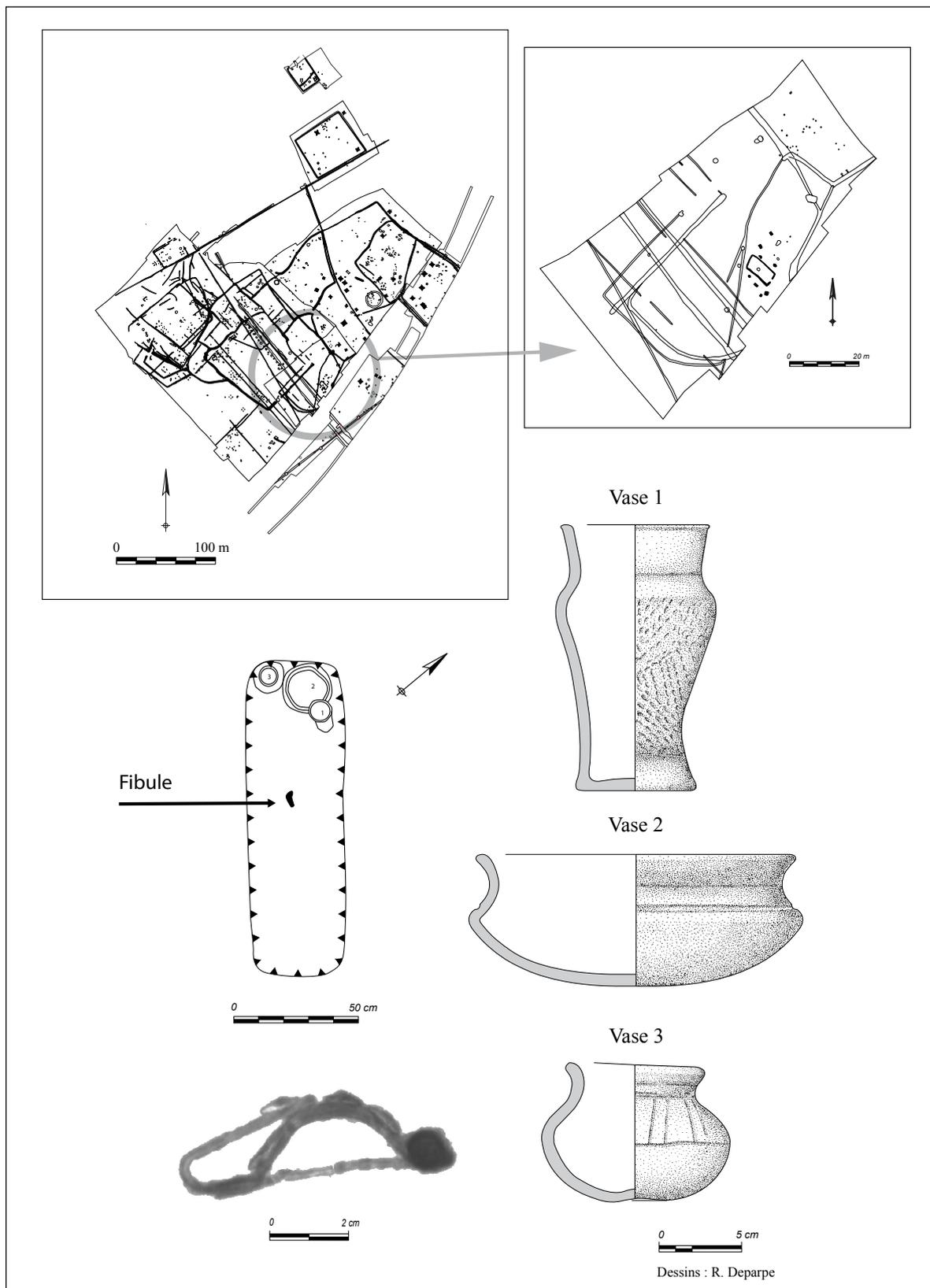


Fig. 1.

## BÈGUES « LES CHARMES » (03) : PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE CAMPAGNE DE PROSPECTIONS GÉOPHYSIQUES

P. PION\*,

avec la collaboration de Vivien MATHÉ et Adrien CAMUS\*\*

La campagne 2011 a été consacrée aux prospections géophysiques enchaînant sur la campagne de relevés microtopographiques de la plateforme effectués en 2010 (cf. bulletin 2010). Ces prospections, qui présentaient un caractère expérimental, ont été réalisées au cours de l'automne par ULR Valor (Université de La Rochelle) et se sont concentrées sur les surfaces les plus facilement accessibles de l'éperon.

Il s'agissait de tester différentes techniques pour l'élaboration d'un support fiable à l'échelle du site, et de tenter de répondre à des questions dont dépendent les fouilles et sondages prévus dans les années à venir.

Les objectifs étaient plus précisément :

- d'une part, d'évaluer l'épaisseur des recouvrements limoneux autour de l'enclos, et de détecter d'éventuelles structures, sols ou lambeaux de sol fossilisés ou piégés en stratigraphie dans ces limons ; d'autre part de rechercher le tracé du rempart réputé calciné, aujourd'hui totalement arasé et dont le tracé demeure inconnu ; ainsi que de vérifier les hypothèses faites à partir du relevé topographique, en pariant sur la capacité des explorations électromagnétiques à mettre en évidence des anomalies liées à la chauffe du substrat métamorphique ; il s'agissait en outre de vérifier l'absence d'un fossé barrant l'éperon.

Quatre types d'exploration ont été effectués :

- Prospection électromagnétique (6611 points de mesures sur environ 1.5 ha)
- Prospection magnétique (1.65 ha avec une maille de l'ordre de 0.05 m<sup>2</sup>)
- Prospection électrique (3092 mesures de résistivité électrique apparente)
- Susceptibilité magnétique, afin de vérifier le comportement magnétique des sédiments les plus superficiels (51 mesures).

Ces tests se sont avérés très positifs, tant au niveau de l'efficacité des techniques que des informations qu'ils ont livrées.

Le tracé sud du rempart calciné peut être assez précisément restitué à partir du long tronçon reconnu en bordure sud de la parcelle de l'enclos, et de la localisation de ceux reconnus dans deux transects non jointifs réalisés plus à l'ouest (fig. 2). Les signaux montrent que ce rempart a été puissamment calciné sur toute sa longueur, de manière semble-t-il assez continue. Dans le segment est (parcelle de l'enclos), la position topographique dominante des surfaces chauffées - qui apparaissent sous forme d'un chapelet de très fortes anomalies localisées au sommet de la rupture de pente abrupte au bas de laquelle avaient été étudiés les parements historiques en 2009 - conforte l'hypothèse faite alors d'un rempart coiffant un front retaillé dans le substrat, aujourd'hui intégralement arasé. L'absence apparente de fossé renforce cette hypothèse, mais ce dernier point reste toutefois à préciser par la fouille.

De même, l'interruption de ce rempart avant sa jonction avec le chemin actuel accédant à la Sioule - pressentie en 2010 à partir du relevé microtopographique - est confirmée, mais sous une forme bien différente que ce que nous envisageons :

- au lieu d'une simple inflexion se poursuivant sur la courbe de niveau, on détecte un brusque, court et massif retour à angle droit (fig. 2) qui évoque une puissante porte aménagée donnant directement sur le chemin censé être une voie romaine, porte dont manquerait pour l'instant le côté nord. Il pourrait s'agir de l'entrée principale du site, à 30 m environ en contrebas de l'enclos palissadé. L'hypothèse formulée précédemment : une entrée principale située dans la partie médiane de ce rempart et renforcée par deux bastions, ne peut être définitivement écartée dans la mesure où

\* Université de Paris 10 Nanterre, UMR 7055 du CNRS

\*\* Université de La Rochelle, UMR 7266 LIENSs, et ULR Valor

cette zone n'a pu être prospectée systématiquement et selon les mêmes techniques. Mais des mesures ponctuelles indiquent toutefois que le rempart n'était pas interrompu au niveau de l'actuel chemin d'accès à la parcelle, où les anomalies liées à la chauffe du substrat demeurent bien perceptibles

Concernant l'enclos et ses abords, une lecture préliminaire globale montre que le côté ouest de l'enclos se prolonge au sud par ce qui semble être une puissante palissade rectiligne vraisemblablement brûlée, d'environ 50 m de long, qui vient buter à angle droit sur le rempart (Fig. 2). Diverse autres anomalies plus ponctuelles se dispersent apparemment sans ordre autour de l'enclos et correspondent probablement à des structures archéologiques (fosses, foyers ?).

En revanche, l'estimation de la puissance des recouvrements autour de l'enclos n'a pas été possible, ou du moins les résultats sont ambigus : les profils de résistivité montrent une grande variation des épaisseurs de sol et donc de profondeur du substratum rocheux. Seuls des sondages judicieusement implantés pourront répondre à la question de l'existence ou non de sols, lambeaux de sols ou structures piégés en stratigraphie autour de l'enclos ou à l'abord du rempart.

Compte tenu des résultats obtenus, les prospections géophysiques seront étendues à l'ensemble du site, avec notamment pour objectif de vérifier l'existence ou non d'éléments de fortification calcinés à l'ouest, au nord et à l'est du site.

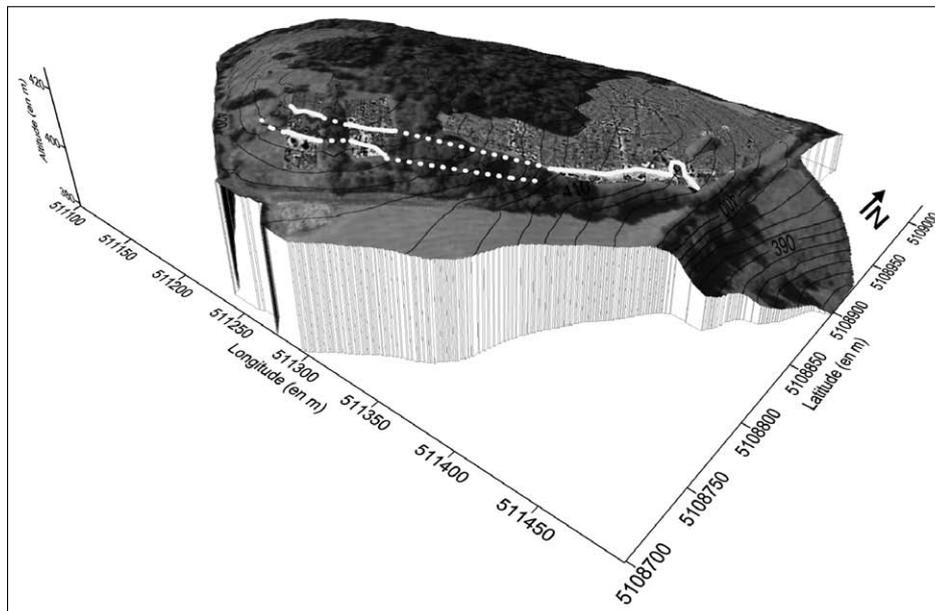


Fig. 1: Eperon barré des Charmes (Bègues, Allier). Vue 3D de la prospection magnétique. ULR Valor - LIENSs

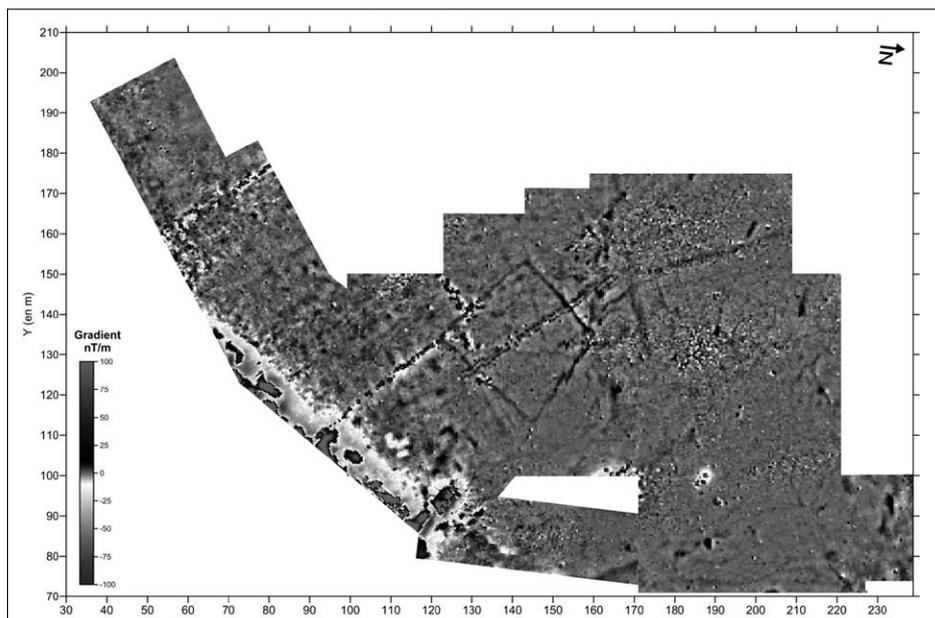


Fig. 2: Eperon barré des Charmes (Bègues, Allier). Résultats de la prospection magnétique. ULR Valor - LIENSs

## CORENT (PUY-DE-DÔME) : ÉDIFICE DE RÉUNION D'ÉPOQUE LATÉNIENNE

Matthieu POUX,  
Lucas GUILLAUD, Blandine PASSEMARD, Audrey PRANYIES

Les fouilles de l'oppidum de Corent, conduites depuis 2001 dans la partie centrale du plateau, se concentrent depuis trois ans sur un nouveau secteur d'occupation situé de part et d'autre de la grande place publique qui s'étend à l'est du sanctuaire<sup>1</sup>. Une tranchée de sondage ouverte en 2010 aux abords de l'angle sud-est de son enceinte y avait mis en évidence un petit bâtiment maçonné de forme quadrangulaire, interprété dans un premier temps comme un édicule à vocation culturelle.

La reprise des fouilles, en juillet 2011, a montré que cette construction correspond en fait au bâtiment de scène d'un petit théâtre d'époque romaine, adossé à la pente formée par le cône d'éruption qui a engendré le plateau. Cloisonné en trois parties (estrade, mur de scène et local de service) et encadré par deux rampes d'accès, il est précédé d'une *orchestra* de forme ellipsoïdale au sol revêtu d'une chape de pouzzolane rouge concassée et soigneusement lissée. De la *cavea* ne subsiste qu'un mur de recinction de plan rectangulaire, dont les maçonneries atteignent 41 m de longueur d'est en ouest. Ces dernières retiennent un épais niveau de remblais fondé sur un radier empierré, constitutif d'un podium destiné à compenser la déclivité du terrain naturel. Ce dernier a accueilli des structures de gradins réalisés intégralement en bois et matérialisés par des lignes de trous de poteau concentriques qui épousent la courbe de l'*orchestra*. Les niveaux de destruction piégés dans l'hémicycle comprennent de nombreux fragments architecturaux (niches, colonnes semi-engagées, enduits peints et plaquages en calcaire), provenant du décor de façade qui ornait le mur de scène. Ils sont associés à plusieurs monnaies, fibules et éléments céramiques dont l'étude indique que le premier état du théâtre a été édifié dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et fréquenté de manière continue jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Cet édifice se distingue par sa taille modeste et sa forme quadrangulaire, qui le rapprochent typologiquement des petits théâtres mis au jour sur le site des Bardiaux à Arleuf (Nièvre) ou dans le sanctuaire de Trèves-Altbachthal. Sa capacité ne dépassait pas le millier de spectateurs, mais sa chronologie est nettement antérieure au seul théâtre identifié dans la périphérie d'Augustonemetum, sur le Puy de Montaudou au sud-ouest de Clermont-Ferrand<sup>2</sup>. À l'instar de la soixantaine de théâtres ruraux recensés à ce jour dans les trois Gaules, on peut supposer qu'il a servi au rassemblement des populations occupant la plaine de la Limagne et l'agglomération voisine des Martres-de-Veyre, qui succède à l'abandon de l'oppidum de Corent au milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Le démontage intégral du podium de la *cavea* a révélé l'existence de constructions antérieures, conservées sous ses assises de pierre. Les bâtiments d'habitat qui s'alignent en bordure méridionale de la place d'époque laténienne font place, dans ce secteur, à un aménagement plus singulier. L'espace recouvert par le podium est presque entièrement occupé par une aire surbaissée de forme hémicirculaire, revêtue en surface d'une chape de cailloutis et de fragments d'amphores conservée sur plus de 100 m<sup>2</sup>. Ce type de revêtement de sol caractérise les espaces publics de l'oppidum, à l'instar des sols du sanctuaire ou de la place de marché. L'aire découverte cette année s'en distingue cependant par sa forme très particulière. Son bord extérieur adopte un tracé curviligne, creusé dans le substrat rocheux et souligné par de gros blocs de basalte alternant avec des panses d'amphores emboîtées. À l'est du mur de la *cavea* romaine, l'arc de cercle s'interrompt et oblique à angle droit.

---

1 - Voir rapports de fouille 2010 et 2011, disponibles en ligne à l'adresse [www.luern.fr/Rapports.htm](http://www.luern.fr/Rapports.htm) ; pour un aperçu synthétique des découvertes effectuées sur l'oppidum depuis 2001 : M. Poux (éd.), Corent. Voyage au cœur d'une ville gauloise. Paris, Errance 2011.

2 - C. Le Barrier, Ceyrat Les Buges de Montaudou (« mur des Sarrasins »). AdlFi, Informations Gallia, notice N2006-AU-0159.

Bien que recoupé dans sa partie nord par les maçonneries romaines, l'ensemble présente, dans sa moitié conservée, un plan en « fer à cheval » d'une vingtaine de mètres de diamètre, pratiquement identique à celui de l'*orchestra* d'époque romaine. Le segment rectiligne qui ferme l'hémicycle à l'est paraît lui aussi occupé par une construction de petite taille, matérialisée par quelques poteaux porteurs.

Au sud et à l'ouest de l'hémicycle, d'autres structures viennent renforcer la similitude entre les deux édifices. De longues tranchées, correspondant à des empreintes de poutres ou de planches faisant office de sablières basses, sont rythmées par des poteaux disposés par paire à intervalle d'environ un mètre. Leur tracé est parfaitement parallèle, au sud, à celui du mur de la *cavea* romaine. Il oblique à l'ouest pour épouser la forme de l'hémicycle. Associé à des clous de menuiserie en fer, cet aménagement ne possède aucun équivalent sur le site. Par analogie avec les couples de poteaux qui ponctuent la *cavea* romaine, on peut l'interpréter comme la trace au sol des gradins en bois qui encadraient l'hémicycle. Son pourtour extérieur est délimité par une enfilade de tranchées de fondation plus profondes, qui décrit une courbe similaire et matérialise peut-être une rangée de gradins supérieure ou un dispositif de cloison périmétrale à claire-voie. La bordure de l'hémicycle est occupée par d'autres trous de poteau plus espacés et de très gros module, identiques à ceux qui forment la galerie du sanctuaire. Ils ont accueilli de puissants montants en bois qui supportaient la superstructure de l'édifice ou un éventuel dispositif de couverture.

Le sol de l'hémicycle est jonché d'amphores tardo-républicaines de type Dressel 1A et 1B, de céramiques laténiennes et d'objets divers (fibules de type Nauheim, monnaies gauloises en bronze frappé, rebord de casque en bronze de type étrusco-italique, couteau en fer, bucranes et cornes de bœufs) qui assurent son appartenance à l'époque tardo-laténienne. Ce faciès, tout comme le revêtement de sol en cailloutis, sont caractéristiques de la seconde phase d'occupation du site (état 2.1, La Tène D1b, premier tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). La datation de ce premier hémicycle est d'autant plus fiable qu'il a été scellé par l'aménagement d'un puissant radier empierré, dont le mode de construction caractérise les sols du dernier état de construction de l'*oppidum*, aménagés durant La Tène D2. Les céramiques insérées entre les pierres confirment son antériorité par rapport au sol de la *cavea* d'époque romaine, dont il est séparé par un épais niveau de remblai.

Le plan de cette construction, son association avec un sanctuaire lui-même reconstruit à l'identique après la conquête, invitent à y voir l'équivalent indigène de l'édifice de spectacle d'époque romaine, dont elle préfigure toutes les caractéristiques : *orchestra* en forme de fer à cheval ou d'arc outrepassé, étroit bâtiment de scène inséré dans l'hémicycle, dispositif de gradins en bois, délimité par un mur de recinction quadrangulaire. On peut l'interpréter comme le prototype des plans de théâtre dit « gallo-romains », dont les exemples les plus anciens connus jusqu'à ce jour n'étaient pas antérieurs au milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>3</sup>. La structure de la *cavea* et sa forme polygonale, imposée par l'usage de gradins en bois rectilignes, rappellent l'architecture des premiers théâtres grecs d'époque archaïque<sup>4</sup> comme celle des édifices de spectacle démontables restitués dans les centres-villes d'Italie romaine d'époque républicaine<sup>5</sup>. Cette variante de *cavea* en bois à plan polygonal, dont le premier état du théâtre d'Alba-la-Romaine a conservé la trace<sup>6</sup>, a également influencé la forme de certains théâtres gallo-romains comme celui d'Antigny-Gué de Sciaux.

La fonction de cet hémicycle est difficile à cerner précisément. Il ne saurait être question ici de « théâtre », au sens classique du terme. La proximité du sanctuaire suggère, en revanche, qu'il jouait un rôle dans les activités religieuses et civiques attestées dans ce secteur de l'*oppidum*. L'existence

---

3 - Les Théâtres de la Gaule romaine. *Dossiers Histoire et Archéologie* n°134, janvier 1989 et en dernier lieu *Theatra et spectacula*. Les grands monuments des jeux dans l'Antiquité, Études de Lettres, Lausanne, 2011, p.7-14.

4 - A.-F. Jaccottet, Le Théâtre à Athènes, chronique d'une invention. In : M. Fuchs, B. Dubosson, *Theatra et spectacula*. Les grands monuments des jeux dans l'Antiquité. Études de Lettres, Lausanne, 2011, 22-23.

5 - J.-C. Golvin, L'amphithéâtre romain et les jeux du cirque dans le monde antique. Archéologie vivante. Editions Archéologie Nouvelle, Lacapelle-Marival 2011, p. 17-18.

6 - P. André, Le théâtre proto-augustéen d'Alba, In : *Theatra et spectacula*, op. cit., p.73-93.

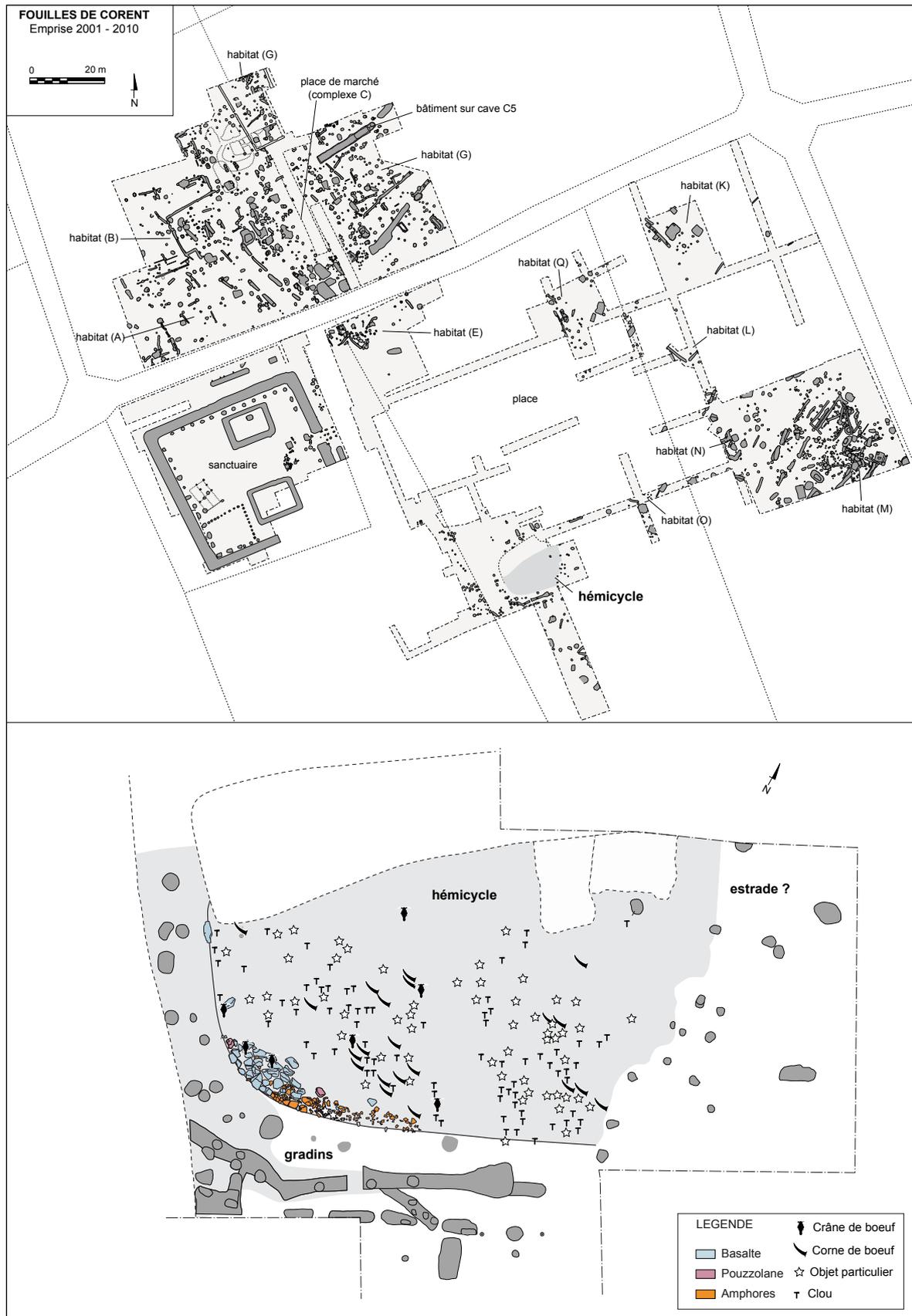


Fig. 1.

de « sénats » gaulois, explicitement mentionnée par César chez les Allobroges ou les Éduens et implicitement évoquée chez les Arvernes au sujet des débats politiques opposant Vercingétorix au parti « pro-romain » mené par son oncle Gobannitio (*Bell. Gall.* VII, 4), offre une première piste d'interprétation. Quelle que soit sa vocation exacte (lieu d'assemblée politique comparable au *bouleuterion* grec ou à la curie romaine, espace de représentation civique, de divertissement ou tribunal), cet édifice a parfaitement sa place en marge d'un sanctuaire et d'une grande place publique inscrits au centre d'une ville identifiée au chef-lieu du peuple arverne au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., dont l'organisation emprunte de nombreux traits au forum ou à l'agora antiques. Son étude devrait contribuer à la connaissance de ces lieux de banquet et de réunion que le périégète Posidonios d'Apamée (cité par Athénée, *Deipnosophistes* IV 40.1-15) désignait par le terme grec de *theatron*...

## L'ÉTABLISSEMENT RURAL LATÉNIEN DE VIC-DE-CHASSENAY (CÔTE-D'OR)

Audrey PRANYIES, Bertrand BONAVENTURE

Archeodunum

Le site de Vic-de-Chassenay, situé à proximité de Semur-en-Auxois, a fait l'objet d'une fouille archéologique préventive extensive qui a permis d'explorer, sur 6,7 hectares, un site rural densément occupé durant le deuxième âge du Fer. Localisé dans la vallée de l'Armançon, qui constitue un axe de communication important entre la vallée de la Saône et vallée de la Seine, le site constitue un apport documentaire nouveau pour territoire Mandubien qui reste encore mal connu en dehors sa capitale, l'*oppidum* d'Alésia, situé à une vingtaine de kilomètres.

Plus de 90 plans de bâtiments sur poteaux plantés ont été identifiés sur le site. Leur analyse permet de restituer des bâtiments de formes et de dimensions diverses, même si 52% d'entre eux au moins sont dévolus au stockage des récoltes (greniers sur quatre et neuf poteaux). La superficie de certaines de ces constructions, qui peut atteindre 200 m<sup>2</sup>, attestent une architecture relativement élaborée. C'est tout particulièrement le cas des maisons à porche(s), au nombre de six sur le site. La restitution architecturale de certains bâtiments, dont plusieurs constructions sur quatre poteaux massifs et dont les dimensions montrent des portées de 10 m entre les poteaux, reste encore difficile à préciser. La question de la présence et de l'identification des bâtiments destinés à l'habitat, reste, sur le site, problématique. L'arasement assez important subi par le site n'a pas permis la conservation des sols des bâtiments, susceptibles d'éclairer la vocation de ces espaces, ni des éventuels foyers. Outre l'absence de dépotoirs, rien non plus sur le site ne met en relief une importante activité domestique. Les témoins matériels de cette occupation, et en particulier les objets liés à la vie quotidienne, sont en effet très sporadiques. Il s'agit essentiellement de récipients en céramique, utilisés pour la cuisson, la consommation et dans une moindre mesure, le stockage des aliments, et de quelques fragments d'amphores vinaires. Ils sont associés à quelques fragments de meules à grains, à quelques galets utilisés comme outils (mouture, polissage, aiguisage, etc.) et à deux objets de parure en verre (bracelet et perle).

Les bâtiments sont associés à de très nombreux fossés, organisés en réseaux, qui partitionnent l'espace en plusieurs ensembles distincts. Ils forment des enclos, dont la forme nous est parvenue de manière plus ou moins complète, au sein desquels s'insèrent les bâtiments. Ces fossés peuvent avoir plusieurs fonctions : délimitation des parcelles et des propriétés, segmentation des zones d'activités, drainage, etc. Une longue palissade sur poteaux, aménagée sur plus de 100 m, participe également à la structuration de l'espace. Une autre palissade, construite plus au nord sous la forme d'un enclos quadrangulaire, matérialise peut-être l'emplacement d'un espace destiné au parcage du bétail. Un dernier aménagement, plus particulier, a été découvert dans la partie sud-ouest du site, en marge des grandes concentrations de greniers et de bâtiments. Il s'agit d'un petit fossé qui dessine un enclos carré d'environ 3 m de côté, à l'intérieur duquel ont été mises en évidence les traces de quatre poteaux. D'autres exemples d'aménagements de ce type, connus en Gaule, permettent de l'interpréter comme un monument funéraire, dont les restes osseux ont vraisemblablement disparus en raison de l'acidité du sol. Sa localisation, en limite de fouille, ne permet pas de dire s'il s'agit d'un élément isolé ou s'il intégrait au contraire un ensemble funéraire plus important.

La concentration des structures mises au jour laisse ainsi entrevoir une occupation dense et structurée ; toutefois, cette densité est atténuée par la durée de l'occupation et par l'existence de plusieurs phases de construction identifiées, au premier abord, par des recoupements entre les fossés et certains plans de bâtiments. Le mobilier céramique trahit clairement cette durée, puisqu'il permet de distinguer des faciès couvrant la période comprise entre La Tène C et le début du Haut-Empire, apparemment sans interruption, soit près de trois siècles d'occupation continue. Ainsi, le phasage permet de considérablement nuancer le caractère concentré des structures, même s'il faut reconnaître qu'une majorité des bâtiments identifiés n'a pu être attribuée à l'une ou l'autre des phases d'occupation.



Fig. 1.

Les recoupements entre les différents systèmes fossoyés et le mobilier céramique ont ainsi permis de distinguer cinq phases d'occupation successives, d'une durée approximative d'un demi siècle chacune. La première phase peut être datée de La Tène moyenne, peut-être La Tène C2. A cette période, l'occupation se concentre principalement au nord de l'emprise : un vaste enclos polygonal est aménagé, à l'intérieur duquel s'inscrivent plusieurs bâtiments à porche et un possible enclos à bétail. D'autres bâtiments à porche, orientés de manière identique, sont également présents à l'est de l'emprise, mais rien ne permet d'envisager la présence d'un enclos intégrant ces bâtiments.

Au sud, on trouve une série de greniers à quatre ou neuf poteaux, qui présentent la particularité d'être recoupés par des aménagements de La Tène D1 et qui pourraient, à ce titre, être attribués à La Tène C. Nous aurions donc affaire à un établissement rural structuré, avec une zone d'habitat au nord et une zone de stockage au sud.

A La Tène D1 (phase 2), l'occupation paraît s'intensifier au sud. Un enclos rectangulaire y est ainsi aménagé, dans lequel s'inscrivent plusieurs bâtiments. Toutefois, aucun bâtiment à porche ne peut être attribué à cette phase ; au contraire, il semble que ce type soit remplacé par une nouvelle forme de bâtiment carré reposant sur des poteaux massifs dont les entraxes peuvent atteindre dix mètres. L'occupation au nord de l'emprise se prolonge toutefois, avec un agrandissement du précédent enclos et un réaménagement de l'enclos à bétail. Toutefois, aucun bâtiment ne peut être attribué à cette phase à l'intérieur de l'enclos.

La phase 3 peut être datée de la fin de La Tène D1 et du début de La Tène D2. La morphologie de l'occupation connaît, à cette période, une profonde mutation. Les grands enclos disparaissent, et laissent place à un petit enclos au centre de l'emprise, à l'intérieur duquel s'inscrivent plusieurs bâtiments dont la fonction reste énigmatique. Deux autres grands bâtiments carrés persistent à l'extérieur de l'enclos, mais l'essentiel des structures mises au jour pour cette période correspond à des fossés attribuables à du parcellaire, et qui divisent l'espace en lanières.

L'occupation devient plus difficile à caractériser pour la phase 4, datée de La Tène D2b et du début de l'époque augustéenne. Seuls deux grands bâtiments carrés ont été identifiés au sud de l'emprise, associés à un enclos incomplet. Cet émiettement de l'occupation se confirme à la phase 5, datée du Ier siècle après J.-C., et qui n'est représentée que par des fossés de parcellaire concentrés dans le sud de l'emprise. Seul un bâtiment pourrait être attribué à cette phase, quoique de manière très hypothétique. Aussi, il semble qu'à cette période le site ne soit plus concerné que par des cultures, et que l'établissement rural associé soit à chercher en dehors de l'emprise.

Le site de Vic-de-Chassenay offre une opportunité unique d'étudier l'évolution d'un établissement rural entre La Tène moyenne et le début de l'Antiquité. Sa durée d'occupation exceptionnelle – près de trois siècles – permet en effet d'analyser les évolutions des espaces fonctionnels et de l'architecture rurale en Gaule, même si le phasage présenté ici reste en grande partie hypothétique. Toutefois, avant d'approfondir cette question, la première interrogation concerne la nature exacte du site, puisque ce dernier se distingue sensiblement des modèles d'établissements ruraux mis en évidence en Gaule, dans lequel des secteurs d'habitat peuvent être clairement identifiés à l'intérieur d'enclos. L'arasement du site et la difficulté de lisibilité des fossés y sont sans doute pour beaucoup dans cette impression, mais il n'en reste pas moins que l'on peine à distinguer, notamment pour les phases de La Tène finale, des secteurs d'habitat circonscrits à l'intérieur d'enclos. On pourrait ainsi proposer, à titre d'hypothèse, que l'habitat se soit progressivement déporté hors de l'emprise de la fouille, celle-ci étant au fur et à mesure gagnée par le parcellaire accompagné de quelques bâtiments agricoles.



## LES FORTIFICATIONS DE L'ÂGE DU FER EN PAYS DE LA LOIRE

Julie REMY

Les fortifications de l'Âge du Fer en Pays de la Loire ont fait l'objet d'un mémoire de Master 1 et 2<sup>1</sup> dirigé par M. Monteil<sup>2</sup> et J.-Ph. Bouvet<sup>3</sup>. En effet, deux années ont été nécessaires à l'établissement d'un catalogue de notices raisonnées et détaillées de ces sites.

Cette étude avait pour objectif premier de recenser les *oppida* de la région des Pays de la Loire, qui constituent un type de fortifications particulier, répondant à des critères chronologique, topographique, spatial et fonctionnel spécifiques. Finalement, très peu des sites étudiés ont pu être envisagés comme tels, ce qui a conduit à étendre l'enquête à l'ensemble des sites fortifiés, sans considération de taille ou de chronologie précise. Au total, vingt-cinq sites<sup>4</sup> ont participé à la réalisation d'une synthèse globale pour la région des Pays de la Loire, regroupant les territoires protohistoriques des Namnètes, des Pictons, des Andécaves, des Cénomans et des Diablintes. Le corpus fait état du moment présent de la recherche et n'est donc pas exhaustif. De fait, d'autres sites, de part leur situation topographique et géographique, sont susceptibles d'intégrer cette catégorie.

La mise en place de notices normalisées, pour chacun des sites du corpus, a permis de mettre en lumière de nombreux points caractérisant les fortifications de l'Âge du Fer de cette région, mais aussi des lacunes de la documentation affectant particulièrement le cadre chronologique. C'est pourquoi, celui-ci a dû être envisagé de manière large, sur l'ensemble de l'Âge du Fer, ce qui a constitué à la fois une richesse et une difficulté à l'étude.

La synthèse critique permet cependant de renouveler nos connaissances, mais aussi de dégager de nouveaux axes de recherche.

Sur le plan géographique, on constate une répartition inégale des sites au sein des différents territoires protohistoriques. Les raisons peuvent être liées à l'état de la recherche et/ou à des différences dans l'organisation des territoires. Par ailleurs, il a été constaté que la quasi-totalité des fortifications sont installées près d'un cours d'eau, mis à part le promontoire de Gesnes-le-Gandelin (72) au-bas duquel coule un simple ruisseau, ainsi que l'enceinte quadrangulaire de Saint-Michel-et-Chanveaux (49). De plus, le relief généralement peu prononcé de la région a permis l'implantation de fortifications situées à des altitudes relativement faibles, entre 5 m et 55 m NGF. Le site de Saint-Léonard-des-Bois, localisé dans les Alpes Mancelles, un massif aux reliefs accidentés, fait exception dans la région puisqu'il culmine à plus de 90 m NGF par rapport au niveau de la Sarthe.

D'un point de vue topographique, une majorité des fortifications de la région correspond à des éperons barrés (14). Certains sites adoptent une configuration de type confluence barrée (2) et trois enceintes de contours ont été dénombrées. Un méandre barré et une enceinte quadrangulaire complètent cette typologie, essentiellement basée sur les travaux de Stephan Fichtl. Notons qu'aucune fortification ne présente les critères d'une enceinte de plaine, qui correspond très souvent à des sites fortifiés de très grande superficie.

Les sites ont également fait l'objet d'un classement selon leur superficie. Il en ressort qu'une majorité des fortifications (17) atteint des surfaces inférieures à 15 ha. Les deux catégories les plus

---

1 - Université de Rennes 2

2 - Maître de conférences en archéologie antique, Université de Nantes

3 - Conservateur du patrimoine, Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire, Nantes

4 - Bougenais (44), Le Pouliguen (44), Vue (44), Châtelais (49), Chênehutte Les Tuffeaux (49), Le Fief-Sauvin (49), Le Fief-Sauvin (49), Sainte-Gemmes-sur-Loire (49), Saint-Michel-et-Chanveaux (49), Saint-Pierre-de-Montlimart (49), Apremont (85), L'Île d'Yeu (85), Mervent (85), Angers (49), Entrammes (53), Loigné-sur-Mayenne (53), Moulay (53), Saint-Jean-sur-Mayenne (53), Sainte-Suzanne (53), Aubigné (72), Duneau (72), Gesnes-le-Gandelin (72), Saint-Jean-d'Assé (72), Saint-Léonard-des-Bois (72).

représentées sont celles qui couvrent entre 1 ha et 4 ha, c'est-à-dire six sites, et entre 5 ha et 9 ha, soit sept sites. Ces deux catégories se répartissent sur l'ensemble des quatre cités abordées, plus ou moins équitablement. Le nombre de sites de plus de 15 ha (entre 15 ha et 360 ha) représente cependant près d'un tiers du corpus et n'est donc pas négligeable.

L'étude bibliographique a aussi mis en lumière les différences de construction des remparts. Leur architecture est très variable, sachant que pour huit sites la structure interne et les matériaux ne sont pas connus. Pour les autres, le corpus comprend des talus en terre associés ou non à un ou des parement(s) en pierres sèches, des remparts vitrifiés, un *murus gallicus* avéré et, au moins, un autre supposé. Les remparts de type talus, constitués d'une masse de terre mêlée de pierres, correspondent aux structures les plus souvent rencontrées. Certains d'entre eux sont assurément équipés d'un parement en façade qui donne un caractère monumental à l'ouvrage. De plus, on s'aperçoit que l'utilisation du bois, pour la construction des remparts, n'est pas un fait étranger à la région, elle est attestée sur sept sites.

Cette étude documentaire a été couplée à des prospections pédestres qui ont permis une première approche des sites, nécessaire à la visualisation de leurs contextes topographiques spécifiques, au constat de l'état des vestiges, et à une éventuelle évaluation du potentiel archéologique par le repérage de mobilier. Cette prospection thématique avait aussi pour finalité de repérer les sites susceptibles de permettre la mise en œuvre de sondages et de relevés complémentaires. À ce propos, des premiers sondages ont été réalisés à Vue (Loire Atlantique) puis à Bouguenais (Loire-Atlantique), livrant ainsi de nouvelles données.

Le site de Vue, uniquement documenté par la littérature (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle), aurait livré au XIX<sup>e</sup> siècle un rempart monumental de type *murus gallicus*, dont la présence dans le paysage est, aujourd'hui, totalement insoupçonnable. Des sondages manuels (programmés) conduits à l'hiver 2011 n'ont pas permis de localiser la fortification. Néanmoins, ils confirment, de manière inédite, une présence gauloise sur l'îlot de Vue à La Tène finale, venant appuyer les témoignages anciens et encourager la poursuite des recherches.

L'éperon barré de Bouguenais, situé aux portes de Nantes et de l'antique agglomération de Rezé, constitue un promontoire exceptionnel. Il offre, en effet, un magnifique panorama de l'estuaire de la Loire, ayant ainsi pu servir de point de contrôle sur le fleuve. Connu depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, il a été interprété tantôt comme un retranchement médiéval lié à une motte castrale située à l'extrémité du promontoire, tantôt comme une fortification romaine. Cependant, la configuration du rempart et la superficie du site enclos suggéraient une origine plus ancienne (protohistorique) de l'ouvrage. Un sondage mécanique a été réalisé dans le rempart, à l'automne 2011. La coupe a permis de confirmer l'attribution du rempart à l'Âge du Fer (Les datations précises sont en cours). De plus, l'absence de vestiges postérieurs au Haut-Empire suggère que le site castral médiéval se développe uniquement à l'extrémité ouest de l'éperon. Il est aujourd'hui possible d'affirmer que le promontoire de La Sangle à Bouguenais constitue l'un des rares sites fortifiés de hauteur de cette période, non seulement dans le département de la Loire-Atlantique (avec Penchâteau au Pouliguen et peut-être Vue dans le pays de Retz) mais plus spécifiquement aux abords de l'agglomération nantaise.

Ce travail de Master a constitué une introduction à un travail de recherche plus ample sur les fortifications de la fin du second Âge du Fer, qui s'insérera dans une thèse élargie à l'ensemble du quart nord-ouest de la France, incluant la Normandie et la Bretagne. L'objectif sera de développer une réflexion sur les formes et les fonctions de ces sites ainsi que sur leur rôle dans l'organisation des territoires.

## LE DÉPÔT D'ARMES ET DE TÊTES COUPÉES DE LE CAILAR (GARD)

Réjane ROURE, Benjamin GIRARD, Elsa CIESIELSKI,  
Henri DUDAY, Aurélien CREUZIEUX, Emilie COMPAN

Le site archéologique de Le Cailar a été reconnu au début des années 2000 à la suite de prospections thématiques et d'un sondage stratigraphique (Py, Roure 2002) qui ont révélé l'importance de son occupation durant l'âge du Fer avec un faciès mobilier très marqué par les importations méditerranéennes (céramique attique et productions de Marseille notamment). La reprise des données géomorphologiques a montré que le site protohistorique se trouvait à proximité immédiate de la lagune qui occupait alors tout le sud de la région et qui mettait en communication tous les comptoirs de la région : Lattes, Le Cailar, Espeyran, et même Arles puisqu'un bras du Rhône se jetait dans cette lagune, avant que ne débute son colmatage au cours de l'époque romaine. La fouille de la place de la Saint-Jean (fig. 1) a permis de mettre au jour à partir de 2005 un rempart – reconnu sur plus de 25 m de long – enserrant l'habitat qui devait occuper une surface d'environ 1,5 ou 2 ha (extrapolation à partir de l'analyse de la topographie générale du site et des prospections réalisées).

À l'intérieur de l'habitat, a été fouillé depuis 2003 un vaste espace ouvert accolé au rempart, dans lequel se sont accumulés progressivement, par phases successives tout au long du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, des restes d'armes et de têtes coupées (Roure et al. 2006), formant un dépôt (plusieurs dépôts cumulés en fait) de plus de 30 cm d'épaisseur, sur une surface supérieure à 200 m<sup>2</sup> qui a cependant été gravement tronquée par une série de fosses médiévales dont certaines de très grandes dimensions (fig. 1). La seule limite assurée pour cet espace est le rempart à l'est, les vestiges se poursuivant au-delà des bermes du chantier au nord et à l'ouest, tandis qu'ils ont été détruits au sud. Cette sorte de place à vocation rituelle est aménagée à la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, et va fonctionner comme lieu d'exposition puis de dépôt d'armes et de têtes coupées durant la totalité du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, avant d'être scellé par un remblai de limon au début du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Cette zone de l'habitat semble alors abandonnée, avant d'être réinvestie au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, avec notamment l'aménagement à cette époque d'un niveau de circulation *extra-muros* contre le rempart (fig. 1 : SL2222).

Ont donc été retrouvés mêlés ensemble et très fragmentés, du mobilier métallique, des restes humains, de la céramique et de la faune, ainsi que 46 monnaies (exclusivement des oboles massaliètes en argent) ; près de 10000 vestiges ont été cotés entre 2003 et 2011. L'analyse de la faune et de la céramique montre des assemblages correspondant strictement aux faciès des habitats régionaux contemporains sans réelle spécificité. Les restes humains quant à eux sont bien particuliers puisque les 2485 fragments répertoriés appartiennent uniquement au squelette céphalique, à l'exception de 5 petits fragments de vertèbres cervicales. Ils présentent de nettes traces liées à la décollation et à la préparation des têtes (probables enlèvements de la langue et de l'encéphale). Le mobilier métallique est tout aussi important et relève clairement de pratiques rituelles : les 1305 fragments appartiennent à un minimum de 113 objets au sein desquels l'armement est très largement majoritaire (plus de 60 % pour armement/équipement), mais qui comprennent aussi de la parure et des accessoires vestimentaires (10 %), des outils ou ustensiles (plus de 3 %) et de la quincaillerie (15 %), avec une faible proportion d'objets indéterminés. Une grande partie de ces objets présente des traces récurrentes de manipulations destructives : épées et fourreaux pliées ou découpées, ou entaillés ; *umbo* de bouclier découpés ou martelés (Girard, Roure 2009).

L'analyse de l'ensemble des données recueillies va se poursuivre afin de restituer précisément le déroulement complexe des pratiques rituelles qui ont conduit à la constitution de ce dépôt. Aucune structure bâtie n'a été découverte dans cet espace ouvert qui ne recelait que quelques calages de poteaux et de piquets épars, ayant pu servir à suspendre panoplies guerrières et têtes. L'importante

fragmentation des vestiges et leur dispersion semblent résulter d'actes volontaires d'épandages, précédant de nouvelles expositions d'armes et de têtes coupées. Cet enchaînement se serait produit à six ou sept reprises entre le début et la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, la place conservant lors de ces différentes phases son caractère d'espace consacré, au sein duquel des offrandes monétaires étaient déposées, et où pouvait éventuellement se dérouler les activités sociales et politiques liées à la vie de la communauté.

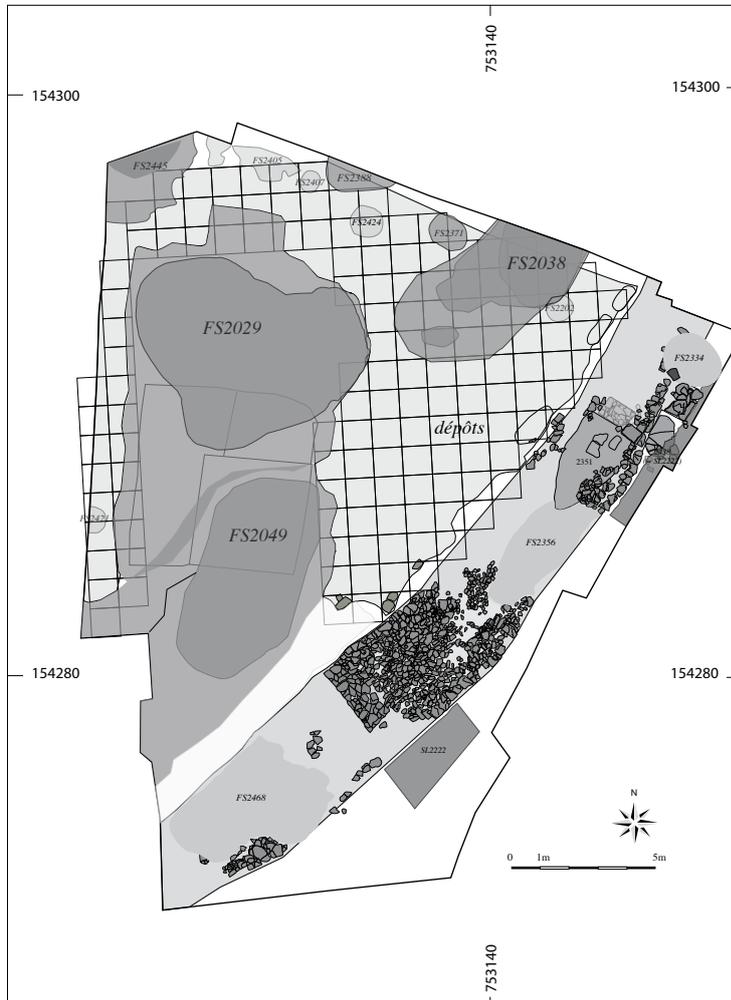


Fig. 1 : Plan d'ensemble de la zone de fouille de la Place de la Saint-Jean (Le Cailar, Gard) : le rempart à l'est ; les fossés médiévaux à l'ouest et au nord, l'espace occupé par les dépôts successifs au centre (zone grisée avec le carroyage). DAO Séverine Sanz et Réjane Roure (UMR5140).

## BIBLIOGRAPHIE

**Py, Roure 2002** : Benjamin GIRARD et Réjane ROURE – Le mobilier métallique du dépôt du Cailar (Gard) : quantification, composition et traces de manipulations destructives, dans HONEGGER Matthieu *et al.* (dir) *Le site de La Tène : bilan des connaissances – état de la question. Actes de la table ronde internationale de Neuchâtel, 1-3 novembre 2007*, Archéologie neuchâteloise 43, Neuchâtel, 2009, p.197-205

**Roure et al. 2006** : Réjane ROURE, avec la collaboration de Henri DUDAY, Armelle GARDEISEN, Benjamin GIRARD, Sandrine LENORZER, Georges MARCHAND, Gaël PIQUÈS, Martine SCHWALLER – Armes et têtes coupées au Cailar (Gard) : premiers éléments de réflexion sur un dépôt rituel en Gaule méditerranéenne, dans *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges (est de la France, Suisse, sud de l'Allemagne). Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006 p.653-658 (Annales littéraires ; Série «Environnement, sociétés et archéologie»)

**Py, Roure 2002** : Michel PY et Réjane ROURE, avec la collaboration de Natalia ALONSO, Jean-Claude BESSAC, Armelle GARDEISEN, Gaël PIQUÈS – Le Cailar (Gard). Un nouveau comptoir lagunaire protohistorique au confluent du Vistre et du Rhône, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 25, 2002, p. 171-214.

**LA NÉCROPOLE DE TUMULUS  
DE LA « FORÊT DE BRUMATH (SUD) » :  
NOUVEAUX ENSEMBLES FUNÉRAIRES HALLSTATTIENS  
(FOUILLE LGV EST, ECKWERSHEIM, BAS-RHIN)**

**Yohann THOMAS et Clément FÉLIU**

Inrap, 10 rue d'Altkirch 67100 Strasbourg

### **Introduction**

Préalablement à l'aménagement de la ligne à grande vitesse entre Paris et Strasbourg, plus de 60 km linéaires ont été explorés, offrant ainsi une vision renouvelée de l'occupation ancienne des collines du Kochersberg entre Saverne et Strasbourg.

À l'extrémité orientale de ce transect, une fouille de 4,7 ha a été effectuée pendant l'été 2010, sous la direction de Cl. Féliu. Elle a permis la mise au jour d'une zone d'habitat du Néolithique récent (Münzingen) et de trois occupations funéraires qui se surimposent les unes aux autres. La première remonte à l'âge du Bronze moyen et au début de l'âge du Bronze final ; on y compte une cinquantaine de dépôts de crémation qui se répartissent sur les deux tiers de la zone décapée. Cet ensemble doit être considéré dans le contexte de l'extension méridionale de la nécropole tumulaire située au sud de la forêt de Brumath, tout comme les structures funéraires du Hallstatt qui constituent le deuxième ensemble et dont il sera plus longuement question plus bas. Enfin, une nécropole gallo-romaine regroupe environ 25 dépôts de crémation qui s'articulent autour de cinq grands enclos mis en place dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.

### **La nécropole de tumulus de Brumath (Groupe Sud)**

Les tertres funéraires situés au sud de la Forêt de Brumath, ont fait l'objet, dans les années 1860, d'un premier plan comptant 19 exemplaires. Les recherches qui s'y déroulent ensuite, en 1863 puis en 1923, s'étendent à la reconnaissance de trois tumulus. Si les données sont assez limitées, quelques résultats méritent néanmoins d'être mentionnés. Dans l'un des deux tertres (T.4) qu'il fouille partiellement en 1863, M. de Ring (1865) fait la découverte singulière d'armement en fer ployé datable de La Tène moyenne (deux épées et un fer de lance) appartenant, d'après l'auteur, à deux inhumations. La fouille exhaustive en 1923, par M. Lang, d'un petit tertre (T.7), offre quant à elle de bons repères sur les périodes d'édification et d'occupation (Schneider 1983) ; les données révèlent un tumulus fondé durant le Bronze moyen (dédié à une tombe centrale à poignard en bronze), puis réutilisé dans le courant du premier âge du Fer (parures annulaires en bronze du Ha D).

A partir de nouvelles données, nous disposons maintenant d'un plan d'ensemble (**fig. 1**). La nécropole, constituée au minimum de 36 ou 37 tumulus, s'étend sur un espace étiré, orienté nord-sud, de plus d'un kilomètre de longueur. Le secteur sud de la nécropole, jusqu'alors passé inaperçu, est bien documenté par la fouille d'Eckwersheim et s'étoffe par ailleurs d'ensembles funéraires qui ne figurent pas nécessairement en contexte de tumulus (comme peut-être certaines des crémations du Bronze final). Les relevés lidar (effectué par RFF sur la trace LGV et ses abords) du secteur sous couvert forestier identifie également d'autres tumulus de très faible hauteur et témoignent d'une occupation très dense dans la partie centrale de la nécropole.

### **Les ensembles hallstattiens d'Eckwersheim**

Un des volets importants du chantier a concerné la fouille de deux tumulus constitués d'apports sableux. L'étude post-fouille est encore en cours.

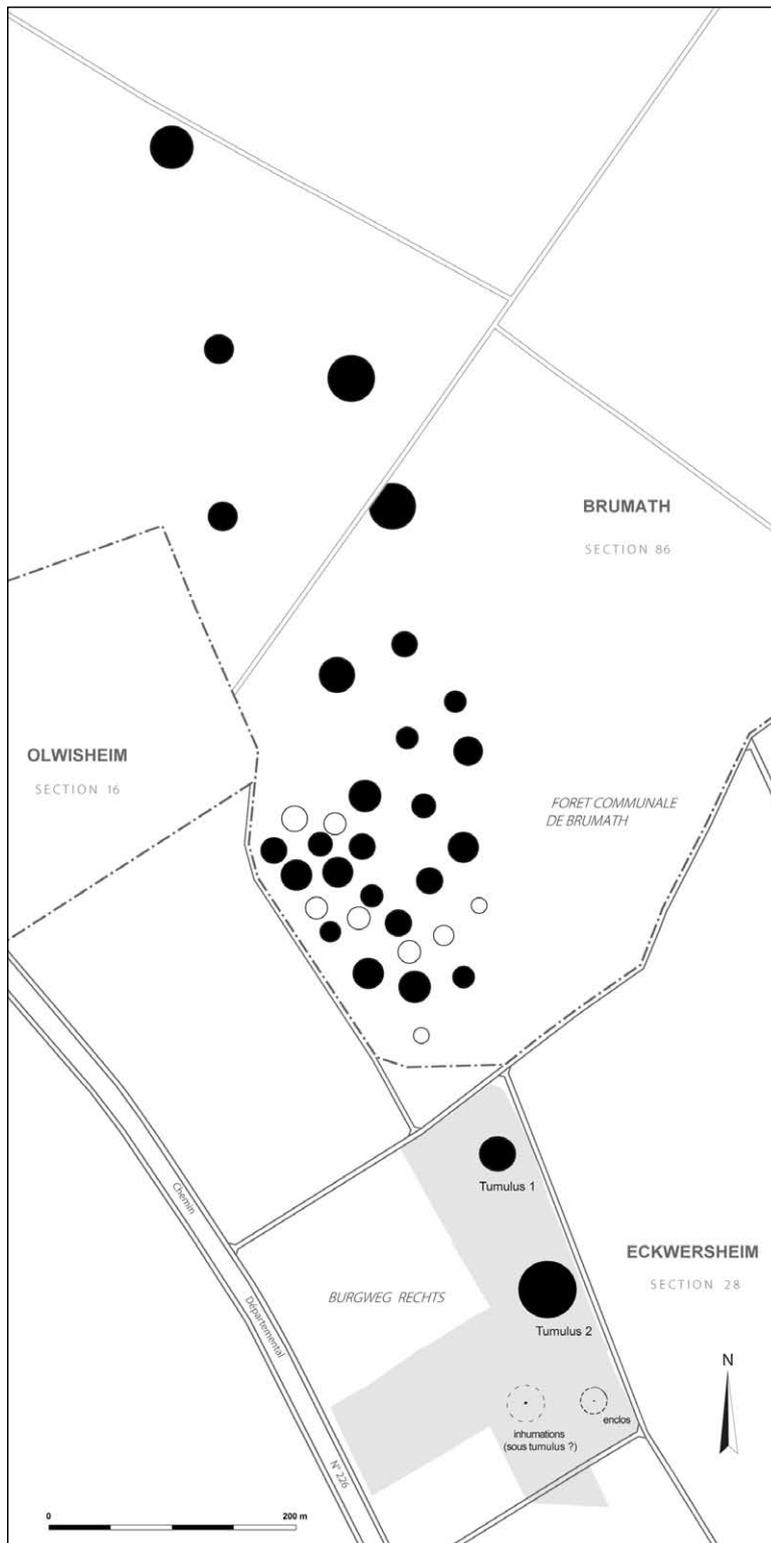


Fig. 1 : Relevé de la nécropole de tumulus de Brumath (Groupe Sud) – Eckwersheim (Plan : Y. Thomas, C. Féliu, Inrap).

### Le Tumulus 2

Bien que fortement arasé par les labours, ce grand tertre était au moment de la fouille bien visible ; sa masse très étalée, sur une soixante de mètres de diamètre, était encore conservée sur 1 mètre de hauteur (soit un volume d'environ 1500 m<sup>3</sup> de sable). Le monument est délimité par un grand fossé circulaire de 42 m de diamètre. Initialement, avant érosion, le tertre devait mesurer - comme l'indique la disposition de plusieurs structures périphériques, au maximum 36 m de diamètre et s'élever à une hauteur restituable minimale de 3 m.

Le tertre recouvre une chambre funéraire centrale (6011) édifée sur quatre poteaux (**fig. 2**) ancrés dans le sol ancien sur 50 cm de profondeur. Un des négatifs de poteau bien lisible, permet d'estimer leur diamètre entre 35 à 40 cm. L'empreinte bien perceptible du coffrage révèle une construction rectangulaire de dimensions conséquentes (3,00 m sur 1,70 m). Une tentative de détermination des essences utilisées pour la construction, sur la base de prélèvements de bois dépourvu de structure anatomique, est proposée à titre expérimental par une équipe de biogéochimistes (Laboratoire de Biogéochimie Moléculaire, ECPM Strasbourg, P. Adam, P. Schaeffer).

Les éléments osseux conservés du dépôt funéraire, rencontré à une vingtaine de centimètres sous le niveau de sol ancien, laissent suggérer l'inhumation, dans cette sépulture, de deux individus. Le seul mobilier associé consiste en un rasoir en fer en forme de croissant, recouvert d'abondants vestiges textile. Il appartient sans doute à un individu de sexe masculin et date la tombe de la phase Ha C ou Ha D1. L'absence d'éléments de parure, ou de tout autre mobilier d'accompagnement, est étonnante dans un tel contexte de tombe centrale et au sein d'un grand tertre. Il semblerait que cette sépulture ait fait l'objet d'un pillage ancien.

La sépulture centrale est entourée de 17 inhumations adventices s'organisant en deux couronnes distinctes. La première regroupe 7 tombes installées dans la masse du tumulus. La seconde concerne des tombes creusées profondément dans le substrat en périphérie de la masse tumulaire, voire aux abords mais toujours dans l'espace délimité par le fossé circulaire. Aménagées dans de larges fosses, elles ont fréquemment présenté à la fouille les traces organiques de dispositifs de coffrages rectangulaires. Un seul cas de tombe, identifié *in extremis* par l'apparition de parures disposées obliquement, semble témoigner de l'existence de tombes en pleine terre.

Le mobilier funéraire permet de dater l'installation des tombes adventices des phases du Ha D1 et du Ha D2. Parmi les éléments les plus caractéristiques signalons l'association brassard-tonnelet en lignite / fibule à navicelle, ou encore rasoir en fer / fibule à pied long de type B1, pour la première phase ; et une paire de fibules à pied décoré de type F1B1, pour la plus récente.

Enfin, une séquence funéraire plus récente, que l'on ne peut hélas situer avec précision, intervient ultérieurement à l'installation de ces tombes adventices. Elle est représentée par l'implantation particulière - dans l'espace ceinturé par le grand fossé du tumulus - d'un petit enclos circulaire associé à une tombe d'orientation inversée qui recoupe le dispositif en couronne des tombes de la séquence Ha D1-D2.

### *Le Tumulus 1*

Dans un état d'arasement très avancé, ce tertre, situé à 75 m au nord du précédent, n'est conservé que sur une cinquantaine de centimètres de hauteur. La disposition de tombes adventices, ainsi que la présence de trous de poteaux périphériques relevant semble-t-il d'une palissade aménagée autour du tertre, révèlent un monument dont le diamètre originel devait atteindre une trentaine de mètres.

Deux tombes ont été découvertes au centre du tertre. La première, un dépôt de crémation qui se distingue par la présence d'un petit poignard en bronze, identifie une séquence d'édification ancienne du tumulus, vers la fin du Bronze moyen. La seconde tombe se rattache en revanche à un épisode de réoccupation du tertre au début du premier âge du Fer, à la suite duquel prend place un petit ensemble de 4 tombes adventices couvrant le Ha D1 et le Ha D2. L'état d'érosion du tertre ne permet pas de préciser si la réutilisation du tertre répond à une pratique de rehaussement du monument.

La tombe centrale hallstattienne (8001) a échappé de peu à son démantèlement par l'érosion agricole. Aménagée dans la masse du tertre, elle est caractérisée par la découverte inattendue, sous la semelle de labour, d'une situle en bronze (**fig. 2**). La pièce a fait l'objet d'un prélèvement en bloc, en vue d'une fouille fine et d'un travail de restauration (en cours, laboratoire du RGZM Mayence). Elle a été observée sur une plage de restes de bois minéralisés (en cours de détermination par Willy Tegel, Dendronet) d'étendue vaguement quadrangulaire de 1,00 m sur 0,75 m de côté environ (la lecture

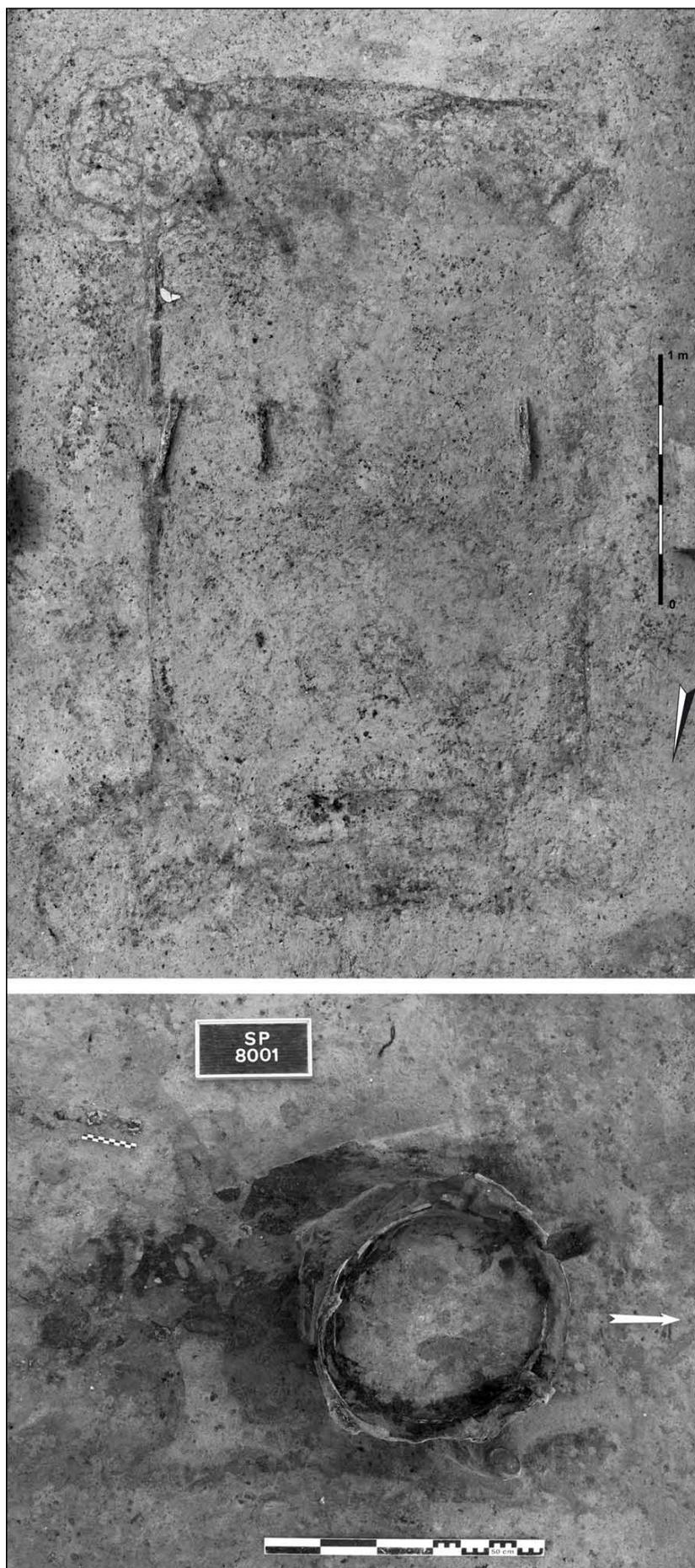


Fig. 2 : Vue des tombes centrales (6011 et 8001) des Tumulus 2 et 1 (Clichés : Y. Thomas, Inrap).

s'est vue compliquée, à ce niveau proche de l'horizon cultivé, par une importante bioturbation). Ces éléments, assimilables à un plancher de bois, ainsi que des restes plus incomplets conservés sur le haut du récipient, appartiennent vraisemblablement à un dispositif de type coffre. Les seuls autres éléments mobiliers recueillis sont des petits anneaux de fer dispersés sur la surface de dépôt, ainsi qu'un anneau de bronze de section losangique, très probablement disposé initialement dans l'une des deux anses de la situle. Ce récipient, de corps tronconique, possédant une lèvre ourlée et un petit col décoré à la base de cannelures, est attribuable au modèle de situles de type Kurd, des pièces qui se distinguent notamment par leurs anses, rubanées. Ce type de vaisselle d'importation étrusque ou des Préalpes orientales, apparaît en nombre limité au Nord et à l'Ouest des Alpes (Dehn et al. 2005 : fig. 64).

### Premières perspectives

On ne dispose pas encore de toutes les données permettant de préciser la datation et, surtout, la nature du dépôt funéraire central du Tumulus 1 : crémation en urne métallique (par conséquent exceptionnelle pour la vallée du Rhin supérieur si l'on considère le corpus des crémations en urne métallique, propres - durant cette période - aux régions d'Europe septentrionale) ou dépôt très altéré d'une inhumation ?

Signalons pour le moment que ce type de vaisselle d'importation apparaît dans des tombes de rang privilégié du Ha C, voire du Ha D1 (à titre d'exemples, l'une des inhumations à épée Ha C de Poiseul-la-Ville en Bourgogne ou le dépôt de crémation en situle d'Oss, de datation tardive fin Ha C ou D1, dans les Pays-Bas ; Chaume, Feugère 1990 ; Warmenbol 1993 et Fokkens, Jansen 2004).

Le statut aristocratique des ensembles funéraires de ce secteur de la nécropole se mesure également dans les résultats de fouille du Tumulus 2 : fort dimensionnement de la tombe centrale - sans doute associée à de riches mobiliers - et du tertre.

A un niveau plus large d'observation, ces résultats s'expriment à l'échelle du plan d'ensemble de la nécropole. En effet, de façon semblable à ce qui s'observe dans le secteur fouillé, le développement de la nécropole à l'autre extrémité, au nord, paraît consacré à l'implantation de tertres de très grand volume, très espacés les uns des autres, dans l'extension du groupe central de petits tertres (**fig. 1**).

### BIBLIOGRAPHIE

**Chaume, Feugère 1990** : CHAUME (B.), FEUGÈRE (M.) - *Les sépultures tumulaires aristocratiques du Hallstatt ancien de Poiseul-la-Ville (Côte-d'Or)*. Dijon : SAECE, 1990, 74 p., 41 fig. (Suppl. à la *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 10).

**Dehn et al. 2005** : DEHN (R.), EGG (M.), LEHNERT (R.) - *Das hallstattzeitliche Fürstengrab im Hügel 3 von Kappel am Rhein in Baden*. Bonn : R. Habelt, 2005, 327 p., 159 fig., 48 pl. (*Monogr. RGZM*, Mainz, 63).

**Fokkens, Jansen 2004** : FOKKENS (H.), JANSEN (R.) - *Het vorstengraf van Oss. Een archeologische speurtocht naar een prehistorisch grafveld*. Utrecht, 2004, 192 p.

**de Ring 1865** : DE RING (M.) - *Tombes celtiques de l'Alsace. Nouvelle suite de mémoires*. Strasbourg : impr. E. Simon, 1865, 47 p., 16 pl.

**Schneider 1983** : SCHNEIDER (M.) - Un tumulus protohistorique de la forêt de Brumath fouillé en 1923. *Revue de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Brumath*, 1983, 2, p. 5-8.

**Warmenbol 1993** : WARMENBOL (E.) - Les nécropoles à tombelles de Gedinnen et Louette-Saint-Pierre (Namur) et le groupe « Mosan » des nécropoles à épées hallstattiennes. In : *Actes du 11<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Sarreguemines, 1987 (Archaeologia Mosellana, 2)*, 1993, p. 104-114.



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>NOM, Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Fin de mandat</b>
BARRAL Philippe	président	2012
GOMEZ DE SOTO José	vice-président - relations Inrap	2013
ROULIERE-LAMBERT M-Jeanne	secrétaire général	2012
MALRAIN François	secrétaire adjoint (bulletin - relations Inrap)	2014
GRUAT Philippe	trésorier	2014
DUBREUCQ Emilie	trésorière adjointe - site internet	2012
AUGIER Laurence	journée d'information	2013
BLANCQUAERT Geertrui		2012
DEFFRESSIGNE Sylvie		2014
DUNNING Cynthia	relations internationales	2013
FICHTL Stephan	publications	2012
OLMER Fabienne		2014
PION Patrick	publications	2012
ROURE Réjane	publications - blog	2013
SAUREL Marion	secrétariat scientifique	2014
SCHOENFELDER Martin	relations internationales	2014
VAGINAY Michel		2013
VILLARD-LE TIEC Anne		2013
DAUBIGNEY Alain	président d'honneur	



L'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer a été créée en 1983 afin de favoriser, soutenir et provoquer des études dans le domaine de l'archéologie de l'âge du Fer (période comprise entre 800 et 30 av. J.-C.). Elle a organisé et publié, depuis sa création, trente cinq colloques sur le territoire national et dans les pays limitrophes. Ces colloques réunissent 250 participants en moyenne, chercheurs issus d'institutions diverses, étudiants et amateurs, d'origines géographiques variées (Europe). Ils comprennent en général deux volets :

- d'une part un **thème « régional »**, consacré à l'actualité de la recherche sur l'âge du Fer dans la région d'accueil,
- d'autre part un **thème « spécialisé »**, destiné à confronter des travaux à l'échelle européenne sur un thème spécifique.

Outre le **colloque annuel**, qui a lieu pendant le week-end de l'Ascension, l'AFEAF organise, à Paris, en janvier ou février, une **journée d'actualité** où sont présentés les résultats de recherches effectuées pendant l'année passée (chantiers de fouille, études, travaux universitaires soutenus ...). Les textes de ces communications, agrémentés d'une ou deux illustrations, sont réunis et édités dans le **bulletin de l'AFEAF**, distribué aux membres à jour de leur cotisation.

.....

LE SITE

[www.afeaf.org](http://www.afeaf.org)

LE BLOG

<http://afeaf.hypotheses.org>

.....

## ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER

### Siège social

Laboratoire d'archéologie  
de l'École Normale Supérieure  
45 rue d'Ulm  
75005 PARIS

### Secrétariat

Marie-Jeanne Roulière-Lambert  
65 chemin de Mancy  
39000 LONS-LE-SAUNIER  
tél. 03 84 47 32 39  
port. 06 82 45 22 63  
[mjlambert@wanadoo.fr](mailto:mjlambert@wanadoo.fr)